



Association québécoise  
de prévention du suicide

## Communiqué

Pour diffusion immédiate

### L'entreprise Maibec reçoit un prix méritas en prévention du suicide

**Québec, le 12 juin 2018** – L'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS) a remis un prix méritas Coup de cœur à l'entreprise Maibec, pour sa proactivité en matière de prévention du suicide et sa préoccupation pour le bien-être de ses travailleurs.

Fondée il y a plus de 70 ans, Maibec s'est hissée au rang de chef de file nord-américain dans le revêtement extérieur de bois véritable. Active dans un milieu composé majoritairement d'hommes et implantée dans une région présentant un taux de suicide plus élevé, la Chaudière-Appalaches, Maibec était préoccupée par la santé mentale de ses travailleurs. Elle a donc décidé de constituer un comité d'entraide rassemblant 17 sentinelles formées pour repérer les changements comportementaux de leurs collègues, établir un lien avec les personnes en souffrance et les diriger vers les ressources d'aide appropriées. L'entreprise a également fait appel aux gestionnaires pour qu'ils gardent un œil attentif sur leurs équipes de travail respectives et puissent guider leurs collègues au besoin.

Autre stratégie retenue par Maibec : diffuser les messages de sensibilisation proposés par l'AQPS sur chacun des téléviseurs installés dans la cafétéria pour susciter des discussions entre les employés et souligner l'importance de demander de l'aide. À ce jour, les résultats observés laissent présager une plus grande ouverture du personnel à demander de l'aide et à s'exprimer.

« Je tiens à souligner l'engagement remarquable de l'entreprise Maibec en prévention du suicide. Elle a choisi d'être active en sensibilisation et de soutenir les travailleurs qui vivent de la détresse psychologique. Le réseau de sentinelles qu'elle a mis en place devrait inspirer de nombreuses entreprises québécoises », a commenté **Jérôme Gaudreault**, directeur général de l'AQPS.

#### À propos de l'AQPS et des prix méritas

Fondée en 1986, l'Association québécoise de prévention du suicide a pour mission de promouvoir la prévention du suicide et de réduire le suicide et ses conséquences en mobilisant le maximum d'individus et d'organisations. Les Prix méritas en prévention du suicide sont remis par un jury constitué d'administrateurs et de membres de l'équipe de l'AQPS. Lauréats 2018 : [www.aqps.info](http://www.aqps.info).

Si vous avez besoin d'aide ou si vous êtes inquiet pour l'un de vos proches, des ressources compétentes sont disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 par le biais de la Ligne québécoise de prévention du suicide 1 866-APPELLE (277-3553).

**Source et renseignements :**

Catherine Rioux

Coordonnatrice des communications

Association québécoise de prévention du suicide

Cellulaire : 581 888-2199

[crioux@aqps.info](mailto:crioux@aqps.info)